

Association pour la Protection des Bassins du Bès et de la Truyère

BULLETIN D'ADHESION Merci de remplir de façon *lisible* !

Nom

Prénom

Adresse

.....

Email

Téléphone fixe

Téléphone portable

Date d'adhésion

Signature

Désire adhérer à "l'Association Pour La Protection des Bassins du Bès et de la Truyère"
en tant que:

- Membre adhérent - montant annuel = 1 €
- Membre de soutien - montant annuel = 10 €
- Membre bienfaiteur - montant libre =€

Pour adhérer, merci de remplir ce bulletin et de l'envoyer avec le montant de votre cotisation à l'adresse suivante:

Association Pour La Protection des Bassins du Bès et de la Truyère
Le Village
48310 – ALBARET LE COMTAL

- Paiement par chèque à l'ordre de "Association Pour La Protection des Bassins du Bès et de la Truyère"
- Vous pouvez également, si vous payez en espèces, remettre le bulletin et le montant de votre cotisation à une personne déjà membre qui se chargera de transmettre au trésorier.

"L'Association Pour la Protection des Bassins du Bès et de la Truyère" a été déclarée à la Préfecture de Lozère le 12 juillet 2007. Elle a pour objet de protéger et mettre en valeur les espaces naturels et la biodiversité des territoires appartenant à l'Aubrac et ses contreforts dans les départements du Cantal et de la Lozère. Son siège social est situé à Albaret le Comtal, 48310 Fournels. Les statuts de l'association peuvent être consultés sur le site www.gorgesdubes.com